

PROCÈS-VERBAL
UNIVERSITÉ DE MONCTON
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET DE LA RECHERCHE**

Le 29 juin 2018, 13 h 30
Local 536, Pavillon Léopold-Taillon

Présences :

Donatien Avelé (Administration)
Roger Boudreau (Ingénierie)
Jimmy Bourque (Sciences de l'éducation)
Gérard Fillion (Administration)
Caitlin Furlong (Représentante étudiante)
Jamel Ghouili (Ingénierie)
Grant Handrigan (Kinésiologie et loisir)
Simon Lamarre (Sciences)
Francis LeBlanc (Président)
Denise Merkle (Arts et sc. sociales : sciences
humaines, langues, linguistique et littérature)
Mario Paris (Travail social)
Christine Paulin (Arts et sc. sociales : sciences
sociales)
Julie Philibert (Représentante étudiante)
Gilles Robichaud (Sciences)
Marie-Hélène Thibault (Shippagan)
François Vigneau (Vice-doyen)

Absences :

Sonia Blaney (Sc. des aliments, nutrition et
études familiales)
Lacina Coulibaly (Edmundston)
Anik Dubé (Science infirmière)
Manon LeBlanc (Sciences de l'éducation)
Nicholas Léger-Riopel (Droit)
Patrice Nicolas (Arts et sc. sociales : beaux-arts)
Annie Roy-Charland (Psychologie)

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 01.

Le doyen présente Marie-Hélène Thibault du Campus de Shippagan aux membres du Conseil de la FESR. Étant donné que Sébastien Plante est parti en congé sabbatique, elle a débuté son mandat quelques mois plus tôt.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Modifications apportées à l'ordre du jour :

- Ajout du point 10a « Thèse doctorale ».
- Remplacement du nom de « Sébastien Plante » par « Marie-Hélène Thibault » sous les membres convoqués.

R-01-CFESR-180629 : Simon Lamarre, appuyé par Jimmy Bourque, propose que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 AVRIL 2018

R-02-CFESR-180629 : Roger Boudreau, appuyé par Denise Merkle, propose que le procès-verbal de la réunion du 27 avril 2018 soit adopté avec la modification suivante :

- R-04-CFESR-180427 : la résolution a été adoptée avec une abstention.

ADOPTÉE
3 abstentions

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 27 AVRIL 2018

[4.] Rapport du Comité de nomination des membres associés et de reconnaissance des groupes de recherche

Le suivi des dossiers de membres associés a été assuré.

[5.A.] Rapport du Comité des programmes de cycles supérieurs – Modification du programme de Maîtrise ès sciences (nutrition-alimentation)

Les documents ont été acheminés au Comité des programmes.

[5.B.] Rapport du Comité des programmes de cycles supérieurs – Création du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé

Les documents ont été acheminés au Comité des programmes.

[5.C.] Rapport du Comité des programmes de cycles supérieurs – Modification des programmes de Diplôme d'études supérieures en administration publique et de Diplôme d'études supérieures en gestion des services de santé

Les documents ont été acheminés au Comité des programmes.

[6.] Création du Centre d'innovation et de recherche sur le cannabis

Les documents ont été acheminés au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

[8.] Création d'un dépôt institutionnel pour le libre accès aux publications

À la suite de l'appel de candidatures de l'ABPPUM, les deux représentants du corps professoral au Comité spécial sur le dépôt institutionnel sont Jeremy Hayhoe et Denise Merkle.

[10.A.] Service d'aide en statistique

Étant donné que Philippe Rousselle a obtenu un autre poste, un autre responsable de ce service devra être identifié. Le doyen est ouvert à toute suggestion.

[10.B.] Nouveau programme de collaborations intercampus

Les documents relatifs à ce concours ont été envoyés aux membres du Comité de sélection des subventions pour fin de diffusion. L'annonce sera lancée vers la mi-août avec une date limite du concours fixée à la fin septembre.

4. **RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION DES MEMBRES ASSOCIÉS ET DE RECONNAISSANCE DES GROUPE DE RECHERCHE**

Le vice-doyen présente cinq demandes de statut de professeur associé, une demande de chercheuse associée ainsi qu'une demande de reconnaissance d'un groupe de recherche.

A. PROFESSEURS ASSOCIÉS

R-03-CFESR-180629 : Jimmy Bourque, appuyé par Christine Paulin, propose que le statut de professeure associée au Département de biologie soit accordé à madame Tanya Arsenault pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Une discussion a lieu relativement au dossier de publications de Michel Bastarache et à la durée d'un mandat de six ans. Les membres mandatent le Comité d'étude et de révision de revoir la politique de professeur associé afin de définir l'exceptionnalité d'un mandat pouvant aller jusqu'à six ans.

R-04-CFESR-180629 : Jimmy Bourque, appuyé par Julie Philibert, propose que le statut de professeur associé à la Faculté de droit de monsieur Michel Bastarache soit renouvelé pour un mandat de six ans (1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2023).

**ADOPTÉE
1 contre**

R-05-CFESR-180629 : Denise Merkle, appuyée par Gilles Robichaud, propose que le statut de professeure associée à l'École des hautes études publiques soit accordé à madame Pier Bouchard pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-06-CFESR-180629 : Denise Merkle, appuyée par Roger Boudreau, propose que le statut de professeur associé au Département de chimie et biochimie de monsieur Mark Laflamme soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021).

**ADOPTÉE
1 contre, 1 abstention**

Le Conseil examine la demande d'Yves Pelletier, président fondateur d'Éducation Connections et chargé de cours, et constate la faiblesse de son dossier de publications. Les membres suggèrent de vérifier auprès de l'unité afin de voir si le statut de chercheur associé serait plus approprié pour ce dossier.

B. CHERCHEUSE ASSOCIÉE

R-07-CFESR-180629 : Denise Merkle, appuyée par Simon Lamarre, propose que le statut de chercheuse associée au Département d'études françaises soit accordé à madame Corina Crainic pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. GROUPE DE RECHERCHE

R-08-CFESR-180629 : Denise Merkle, appuyée par Simon Lamarre, propose que la reconnaissance soit accordée pour un mandat initial de trois ans (1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021) au Groupe de recherche interdisciplinaire en droits de l'enfant (GRIDE).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS

A. CRÉATION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN AMÉNAGEMENT DES FORÊTS

Une proposition de création d'un programme de Maîtrise en aménagement des forêts a été présentée par l'École de foresterie du Campus d'Edmundston. Ce programme est inscrit sur la liste des programmes à développer du rapport sur la planification académique.

Il s'agit d'une maîtrise professionnelle de 45 crédits. L'unité prévoit de quatre à huit étudiantes et étudiants par année dans ce programme.

Il faut remplacer le mot « mémoire » par « essai » partout dans les documents présentés.

R-09-CFESR-180629 : Jamel Ghouli, appuyé par Julie Philibert, propose que la création du programme de Maîtrise en aménagement des forêts soit adoptée sous réserve de modifications mineures.

ADOPTÉE
1 contre, 3 abstentions

B. CRÉATION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE ÈS ARTS (SCIENCES SOCIALES)

Une proposition de création d'un programme de Maîtrise ès arts (sciences sociales) a été présentée par la Faculté des arts et des sciences sociales. Ce programme d'études supérieures est identifié dans la planification académique de l'Université comme programme à développer.

Il s'agit d'un programme de 45 crédits. La faculté prévoit huit nouvelles admissions par année.

Il y a plusieurs fautes de forme et coquilles qui devront être corrigées dans le document.

R-10-CFESR-180629 : Denise Merkle, appuyée par Christine Paulin, propose que la création du programme de Maîtrise ès arts (sciences sociales) soit adoptée sous réserve de modifications mineures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. CRÉATION DU PROGRAMME DE DOCTORAT EN SCIENCES PHYSIQUES

Une proposition de création d'un programme de Doctorat en sciences physiques a été présentée par la Faculté des sciences. Ce programme est inscrit sur la liste des programmes à développer du rapport sur la planification académique.

Il s'agit d'un programme de 98 crédits. On prévoit quatre nouvelles admissions par année.

R-11-CFESR-180629 : Simon Lamarre, appuyé par Gilles Robichaud, propose de remplacer « sa proposition de recherche » par « une proposition de recherche » à la page 5 sur l'examen prédoctoral et de modifier le reste du texte en conséquence.

**ADOPTÉE
1 contre**

Quelques fautes d'orthographe ont été soulevées : remplacer « d'étudiants ou d'étudiantes aux premiers et deuxièmes cycles » par « d'étudiants ou d'étudiantes aux premier et deuxième cycles » en haut de la page 9 et indiquer « similaires » au lieu de « similaire » à la section 7.2. Il faut modifier le document à la page 38, car l'évaluation externe du programme a déjà été faite. Aussi, il faut ajouter « ainsi qu'un dossier universitaire de bon niveau » à la première puce des conditions d'admission à la page 50.

R-12-CFESR-180629 : Simon Lamarre, appuyé par Gilles Robichaud, propose que la création du programme de Doctorat en sciences physiques soit adoptée sous réserve de modifications mineures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PLAN DE MISE EN ŒUVRE À LA SUITE DE L'ÉVALUATION DU PROGRAMME DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT

Le plan de mise en œuvre à la suite de l'évaluation du programme de la Maîtrise en études de l'environnement a été adopté par la Faculté des arts et des sciences sociales et la Faculté des sciences.

R-13-CFESR-180629 : Denise Merkle, appuyée par Jimmy Bourque, propose que le plan de mise en œuvre du programme de la Maîtrise en études de l'environnement soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. CONVERSION SALARIALE

En avril 2017, l'ABPPUM a fait suivre à ses membres un courriel de Jean-François Richard afin de les informer que la conversion salariale est désormais permise uniquement pour les professeures et professeurs en congé sabbatique. Un membre demande les raisons pour lesquelles les professeures et professeurs ne sont plus admissibles à la conversion salariale. D'après la convention collective, il est clairement indiqué que la loi de Revenu Canada doit être respectée (voir article 3.63 de l'Agence de revenu du Canada). On invite les membres intéressés par cette question à porter ce point à l'attention de l'ABPPUM.

8. CONCOURS RÉGULIER ET AIDE À LA DIFFUSION

Un membre suggère de pouvoir utiliser les subventions du concours régulier pour participer à des conférences. Depuis plusieurs années, cette dépense n'est pas admissible puisque qu'il existe un Programme spécial d'aide à la diffusion de la RDC. Le doyen et la majorité des membres du Conseil préfère conserver cette restriction.

9. INFORMATIONS

Aucun point n'est soulevé.

10. AUTRES

A. THÈSE DOCTORALE

Simon Lamarre fait part de quelques questions soulevées par les responsables du programme de Doctorat en sciences de la vie relativement au règlement sur la thèse par publications, à la communication des commentaires d'évaluation de thèse aux étudiantes et étudiants avant la soutenance et au fait que le dépôt initial soit fait à la FESR sans passer par le CES. Ce point est porté à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil.

11. CLÔTURE

Le doyen remercie les membres en fin de mandat pour leur dévouement. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 28.

Préparé par Natalie C. Boudreau
Secrétaire de la réunion